

L'actualité
de votre
commune



Arnouville

magazine

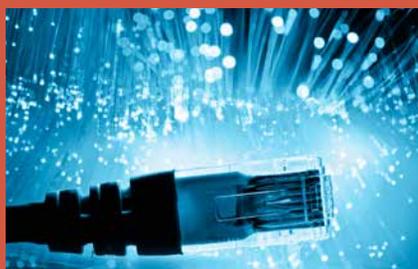
www.arnouville95.fr - juin 2013 - n° 51



Zoom sur...

Personnel communal: des services et des hommes

**TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR
SUR LE NOMBRE D'AGENTS,
LEURS STATUTS,
LEURS MISSIONS.**



**Le Très haut débit Internet
bientôt à Arnouville p 8**



**3 nouvelles classes pour la
rentrée à Victor Hugo p 12**



Coup de cœur...
**Le piano de Gabriel Fauré
bientôt sur scène**

ÉDITO

Reconnaissance et confiance pour le personnel communal



Il est de mon devoir de Maire de souligner l'engagement du personnel communal d'Arnouville et rappeler trois faits objectifs :

■ **Premièrement, Arnouville dispose d'effectifs d'agents communaux en nombre raisonnable.** Il n'y a pas pléthore de personnels dans votre mairie, et c'est grâce à ce choix raisonné et déterminé que nous maintenons les finances de la ville en grande sécurité.

■ **Deuxièmement, l'engagement du personnel communal est d'autant plus fort qu'il est lié à un contrat de proximité.** Vous côtoyez les agents communaux ou bénéficiez de leur travail chaque jour : dans les écoles, dans les services municipaux, dans les espaces publics dont ils assurent l'entretien. Le personnel communal sait qu'il n'a pas le droit de vous décevoir, car vous seriez immédiatement en droit de demander des comptes.

■ **Troisièmement, nos services sont nombreux et tournent bien, 7 jours/7 et 24 h/24 s'il le faut.** C'est la preuve de l'efficacité des femmes et des hommes qui ont en charge les missions du service public local. La majorité de nos agents souhaite, avant tout, reconnaissance et confiance.

Alors, publiquement, je remercie les 316 agents de la commune d'Arnouville pour la qualité de leur travail et pour leur fidélité au service des Arnouillois.

Rendez-vous après les vacances le 8 septembre, sur le stand de la mairie à Troc et Puces et le 14 septembre dans le cadre du troisième Forum Enfance/Jeunesse et Vie Associative.

Agréables vacances à toutes et à tous.

Votre maire,

Michel Aumas

Plus que quelques jours avant les vacances d'été qui, je le souhaite, vous permettront de prendre du repos toujours mérité.

Pendant tout l'été, les services municipaux restent à votre service, particulièrement les structures qui assureront l'accueil de nos jeunes : centres de loisirs, structures jeunesse, associations et clubs sportifs.

Ce magazine fait précisément le point sur l'un des aspects essentiels de la vie locale qui me tient particulièrement à cœur : l'organisation des services municipaux et les missions confiées au personnel communal.

Tous ont à cœur de bien vous servir en accueillant et en renseignant un nombre croissant d'usagers. En 2012, plus de 10 000 visiteurs ont franchi les portes de l'Hôtel de Ville pour effectuer des démarches administratives ou obtenir des renseignements. Ce chiffre donne une idée du travail accompli en faveur d'un public de plus en plus exigeant mais qui apprécie majoritairement, nous le savons, le service rendu.

• LE CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL VALIDÉ

Après la confirmation officielle du projet du Grand Paris par le Gouvernement en mars dernier, le Contrat de Développement Territorial, élaboré par les communes de Val de France, Gonesse et Bonneuil-en-France, a été officiellement signé le 25 avril dernier à Paris en présence du Préfet de région, Jean Daubigny.

Rappelons que ce Contrat prévoit la réalisation de nombreux équipements publics autour de la future gare du métro automatique du Triangle de Gonesse. Elaboré par le Cabinet Roland Castro, cette carte de notre territoire, à l'horizon 2030, fait notamment apparaître le futur Dôme Arena de Sarcelles Mont de Gif (une salle polyvalente sports et spectacles de 25 000 places), le très ambitieux projet Europa City sur le Triangle de Gonesse, la réalisation du BIP, des établissements de formation et de nouvelles zones d'activités économiques et l'aménagement de nouveaux espaces verts, dont la Vallée d'Arnouville qui serait préservée et valorisée. Vous pourrez consulter ce projet et donner votre avis dans le cadre d'une enquête publique qui sera lancée à la rentrée prochaine en vue d'une signature officielle du CDT au plus tard fin février 2014.

• RESTAURATION SCOLAIRE : BIENTÔT DU NOUVEAU

Au terme d'un important appel d'offres ayant nécessité plusieurs mois de préparation et d'analyse, la ville vient de renouveler le marché de la restauration scolaire confié à la société SOGERES pour une période de dix ans. Cette entreprise assure la fourniture des repas servis dans les cantines scolaires depuis 1992. Outre la préparation des repas, le marché prévoit l'agrandissement, la mise aux normes des restaurants scolaires de la ville qui débutera dès cette année à l'école Victor Hugo. Par ailleurs, la ville va engager une concertation avec les parents d'élèves pour étudier la mise en place éventuelle de repas bio, prévue en option dans le nouveau marché.

PARTEZ TRANQUILLE AVEC L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Si vous souhaitez que la Police municipale, en liaison avec la police nationale, assure une surveillance régulière de votre domicile pendant votre absence, n'hésitez pas à profiter de la traditionnelle « Opération Tranquillité Vacances ». C'est très simple : il suffit de vous rendre en mairie avant votre départ et de déposer votre demande auprès de la Police municipale. Cette surveillance est gratuite.

Renseignements au 01 34 45 97 24.

Arnouville magazine

Publication périodique de la ville d'Arnouville • Tél. : 01 30 11 16 16 • Directeur de la publication : Michel Aumas • Coordination : Service communication
Rédaction : S. Brianchon - L. Drouin • Conception, photos, réalisation : Agence RDVA - 01 34 12 99 00 • Dépôt légal : à parution

Site Internet : www.arnouville95.fr



26 FÉVRIER LES FRANGLAISES OU LA CHANSON DÉBRIDÉE

Une magnifique surprise: le public qui a eu la curiosité de découvrir ce spectacle interactif, est sorti amusé et conquis par le principe de jeu établi entre les spectateurs et les membres de cette troupe de 12 comédiens, chanteurs, musiciens et vidéastes. L'idée, traduire en français les plus grandes chansons anglo-saxonnes; demander au public d'identifier le titre original à partir de ces traductions souvent loufoques puis écouter une interprétation revue et corrigée par les Tistics, de manière tantôt respectueuse, tantôt gentiment moqueuse. Un vrai régal musical et théâtral bourré d'humour et d'inventivité qui constituait l'un des principaux rendez-vous de cette saison placée sous le signe du chant. On a adoré.

8 MARS SPECTACLE SOLIDAIRE AVEC LE LION'S CLUB ROISSY PAYS DE FRANCE



Rencontre originale de trois cultures reflétées dans leur folklore, cette soirée « couleurs du monde » était organisée au profit de quatre associations culturelles de la région et des œuvres du Lions's club, en particulier le financement d'une bibliothèque à Spitak en Arménie. Trois groupes se sont produits sur la scène de l'Espace Charles Aznavour: « La petite Pologne » de Drancy; l'école de danse folklorique de l'association des Portugais de Goussainville et le groupe arménien Djivani venus accompagner les danseurs Christina Galstian et Vahag Kalaidgan.

22 MARS PSS PSS, UNE POÉSIE VENUE D'AILLEURS

Pas assez de monde: vraiment, les spectacles de la saison culturelle mériteraient parfois un peu plus de public. Pour des prix d'entrée tournant autour de 10 euros, que de belles découvertes comme ce spectacle remarquable proposé dans le cadre du festival départemental Cirqu'évolution. Acrobatie, mime, musique, humour présentés par deux artistes italiens de la grande école du cirque, les Baccalas, ce spectacle a été lauréat du prix du Cirque du Soleil au 30^{ème} festival du Cirque de demain. Rien d'étonnant: c'était parfait, captivant, magique et totalement poétique.



“À vous de voir”

30 MARS

L'ÉGLISE NOTRE-DAME DE LA PAIX AU PATRIMOINE DU XX^{ÈME} SIÈCLE

Construite entre 1958 et 1961, la deuxième église catholique d'Arnouville (après l'église Saint-Denys) a été distinguée par le label « Patrimoine du XX^e siècle » créé en 2001 par le ministère de la Culture pour mettre en valeur le patrimoine architectural et urbain du siècle dernier. Notre-Dame de la Paix est jugée remarquable par la modernité de sa construction triangulaire en béton et par sa grande verrière en polyester coloré évoquant le manteau de la Vierge. Deux autres églises Val d'Oisienne, Sainte-Geneviève à Garges et Saint-Michel à Goussainville, construites dans la même période, ont également été labellisées.



20 AVRIL

LA LITTÉRATURE FAIT SALON

Toujours autant de succès pour ce 5^e salon de la littérature jeunesse organisé par le réseau des bibliothèques de Val de France. Une vingtaine d'auteurs de livres pour enfants ont, de nouveau, rencontré leur public à l'Espace Charles Aznavour. À l'issue de la journée, les prix des concours organisés dans les écoles (concours de comptines et de dessins) ont été décernés. Pour Arnouville, les classes de Mmes Kabalak, Gault-Drouin, Richet et Balleu (école Hrant Dink), la classe de Mme Thumerel (école Anna Fabre), les classes de Mmes Gosse-lin et Berninet (école Danielle Casanova) et la classe de 6^e de Mme Didot pour le collège Jean Moulin.



2 AVRIL

EXPOSITION **MARION JANIN**: « LES COMPTINES DU TOUCAN »

Dans le cadre du mois de la littérature jeunesse, 12 classes, de la maternelle au CM2, ont parcouru, au sein de la bibliothèque intercommunale, l'exposition de dessins originaux intitulés « les comptines du toucan » de l'illustratrice Marion JANIN. Elle représentait, au travers d'un cheminement numéroté et des réponses à un questionnaire ludique, sept toucans, superbement illustrés, et proposait ainsi une ballade improvisée au milieu de la savane. Émerveillement et découverte passionnée étaient au rendez-vous!



18 AVRIL

REMISE DES PASSEPORTS CITOYENS

C'est désormais une tradition à Arnouville: les jeunes Arnouillois, ayant atteint leur majorité et acquis leur droit de vote, sont invités à recevoir leur passeport citoyen au cours d'une cérémonie officielle présidée par le Maire. Pour cette édition 2013, Michel Aumas a délivré ce passeport à une dizaine de jeunes Arnouillois. L'occasion d'un échange direct sur le thème de la citoyenneté et des valeurs de la République. Le Maire a rappelé que ce droit de vote, né du combat et du sacrifice de tant de générations au cours des siècles écoulés, mérite le plus grand respect et constitue l'un des droits les plus sacrés mais aussi un devoir citoyen: celui de voter et de faire vivre la démocratie.



9 AVRIL 41 ANS... UN JOLI JOLIVET!

Il n'a pas la langue dans sa poche Marc Jolivet. L'artiste qui exerce son talent sur toutes les scènes de France depuis quatre décennies, a réuni deux cents spectateurs à l'Espace Charles Aznavour pour partager un humour malheureusement un peu en voie de disparition: sympa, un peu moqueur mais jamais méchant. Incontestablement l'un des grands moments de cette saison culturelle 2012-2013.



28 AVRIL - 8 MAI

JOURNÉES DU SOUVENIR

Les associations patriotiques d'Arnouville se sont réunies devant le Monument aux Morts du cimetière pour rendre les traditionnels hommages aux victimes de la déportation, lors de la journée nationale des déportés du dernier dimanche d'avril. Le 8 mai, c'était la journée commémorative de la capitulation nazie. Deux journées importantes pour diffuser le message de paix et perpétuer le souvenir auprès des jeunes générations.



28 AVRIL GÉNOCIDE ARMÉNIEN : L'HOMMAGE AUX VICTIMES

Comme chaque année, beaucoup de monde à la cérémonie d'hommage aux 1 500 000 victimes du génocide de 1915 dans l'empire Ottoman. À l'issue d'une messe de requiem célébrée en l'église Sainte-Croix de Varak, les personnalités civiles et religieuses se sont rassemblées devant la stèle. Dans leur allocution, Michel Aumas Maire d'Arnouville, puis François Pupponi, Député-Maire de Sarcelles et M^r Lévon Arouchian représentant la République d'Arménie en France ont tous réaffirmé leur soutien au juste combat des Arméniens et Français d'origine arménienne pour la reconnaissance du génocide et la condamnation de sa négation.



“À vous de voir”

14 MAI

LE SQUAT, L'HUMOUR QUI DÉMÉNAGE



Du théâtre de boulevard, et le meilleur. Sans surprise, salle comble pour cette soirée déridée, orchestrée par la comédienne Marion Game connue du grand public pour son interprétation d'Huguette dans la série « Scènes de Ménage » qui rencontre un gros succès sur M6. Marion Game joue dans cette équipée un rôle de locomotive avec une troupe survoltée et une autre comédienne de très grande classe, Geneviève Fontanel dont il faut saluer l'éblouissant palmarès sur scène, à la télévision et sur le grand écran, avec une trentaine de films à son actif.



17, 24 ET 31 MAI

LES PETITS ARNOUVILLOIS À L'ÉCOLE DU SPORT

Tous les enfants scolarisés dans les écoles maternelles (grandes sections) et élémentaires, soit plus de 1000 élèves, ont participé à l'édition 2013 des brevets sportifs au stade Léo Lagrange qui s'est déroulée sur trois journées. Les enfants ont disputé différentes épreuves telles que le saut en hauteur, le saut en longueur, la course et le lancer de balle lestée. Cette initiative, du service municipal des sports souvent épaulé par des animateurs, médiateurs et élus puis relayé par les enseignants, permet à tous les écoliers arnouillois d'une même génération de se retrouver sur le stade une fois par an et de découvrir les joies de la compétition... avec des récompenses pour tous les participants. Les élèves sont heureux d'avoir des diplômes, médailles et coupes.



8 JUIN

LE CHANT SOUS TOUTES SES FORMES



Une très belle prestation des élèves du Conservatoire en clôture de cette saison culturelle 2012-2013 placée sous le signe du chant et de la voix. La chorale d'enfants, la chorale d'adolescents, l'ensemble vocal et la classe de chant de variété ont présenté un programme très éclectique allant de la musique baroque à nos jours. Les élèves étaient placés sous la direction d'Anne Boucon et Célia Boquel. L'occasion de saluer les efforts accomplis par le Conservatoire en faveur de l'apprentissage et de la promotion du chant et l'excellent niveau des classes.



Espaces verts : du jardinage écologique à grande échelle

Labellisée « 3 fleurs » au classement national des villes fleuries, Arnouville n'évalue pas seulement ses efforts sur la quantité, mais également sur des méthodes de plantation et d'entretien respectueuses de l'environnement.

Côté arrosage, les massifs et autres espaces verts sont désormais arrosés grâce à l'eau collectée depuis les toits du Centre Technique Municipal qui permettent la récupération des eaux de ruissellement et leur stockage dans un réservoir de 80 m³.

Par ailleurs, depuis plusieurs années, la ville s'est engagée dans le « zéro traitement » : finis les herbicides, insecticides et pesticides en tout genre ! Le service Environnement qui regroupe la propreté et les espaces verts, pratique l'utilisation du paillage raisonné, fruit du broyage des arbres qui favorise ainsi l'évapotranspiration tout en limitant la pousse des mauvaises herbes (photo ci-contre).



Concernant l'élagage, deux types de tailles sont employés : la taille raisonnée dite « douce » qui est pratiquée en fonction de la croissance naturelle des arbres et la taille dite en « rideau » qui, elle, est effectuée tous les ans dans certaines rues de la commune.

Il s'agit également de ne pas détruire la voirie avec les systèmes racinaires c'est pour cela que la ville privilégie la plantation d'arbres d'alignements.

Un chiffre à noter pour cette saison de fleurissement 2013 : 2500 vivaces supplémentaires d'une cinquantaine d'espèces ont été plantés dans les jardinières et ronds-points de la commune, dans le terre-plein central avenue de la République.



Voirie : travaux en cours ou à venir

Rues de Clermont et de l'Oise



Réfection des chaussées et trottoirs, enfouissement partiel des réseaux, mise en accessibilité.

- > **Durée des travaux :** juin à octobre 2013
- > **Coût :** 350 000 euros TTC

Rue Raymond Bergogne

Réfection des chaussées et trottoirs, enfouissement partiel des réseaux, mise en accessibilité.

- > **Début des travaux :** 1^{ère} phase en sept/oct 2013 - 2^e phase prévue en 2014
- > **Coût 1^{ère} phase :** 300 000 euros TTC

Rue du Commandant Marchand



Réfection de la chaussée, mise en place de chicanes, matérialisation de places de stationnement pour faciliter la circulation dans la rue.

- > **Début des travaux :** août 2013
- > **Coût :** 125 000 euros TTC

Rue Bonnet

Réfection de la chaussée, mise en place de potelets en plastique pour étudier un nouvel aménagement de la rue pour faciliter la circulation. Si les effets sont bénéfiques, les potelets seront remplacés par des plots en pierre courant juillet.

- > **Début des travaux :** août 2013
- > **Coût :** 80 000 euros TTC

Dans les équipements sportifs

Au complexe sportif de la NEF

Réfection de la toiture, au-dessus des salles de musculation et de fitness. Pieds de charpente : la structure sera recomposée et ensuite traitée contre les parasites et les champignons.

- > **Début des travaux :** juillet 2013
- > **Coût :** 155 000 euros

Au gymnase du COSEC

Seconde tranche de réfection

- > **Début des travaux :** juillet 2013
- > **Coût :** 260 000 euros

Avenue Charles Vaillant

(par le Conseil général du Val d'Oise) Rénovation du dernier tronçon entre le giratoire au niveau de la rue des Châtaigniers jusqu'à la place Gabriel Péri. Une circulation alternée est d'ores et déjà mise en place.

- > **Durée des travaux :** début mai à mi-juillet

Ces travaux sont financés par le Conseil général du Val d'Oise, l'avenue Charles Vaillant étant classée en voirie départementale.

Le Très haut débit pour tous les Arnouillois... pour très bientôt !

Le déploiement de la fibre optique sur Arnouville s'accélère. Après les sites administratifs et les zones d'activités en cours de raccordement, les foyers arnouillois pourront prochainement accéder au très haut débit par la fibre optique. Une infrastructure sans égal pour surfer sur le Web, accéder à tous les nouveaux services de télévision en haute définition, les jeux en lignes et encore bien plus... Explications.

Pour tous les Internaute, la fibre optique, c'est le nec plus ultra en matière de vitesse de navigation et de confort d'utilisation des multiples services en ligne avec des performances considérablement meilleures que l'accès ADSL... Les débits pourront atteindre 100 Mégabits/s voire plus, là où parfois on peine encore à recevoir l'offre triple play par l'ADSL. Pour répondre au défi de la fracture numérique du territoire, un Établissement Public de Coopération Intercommunale dénommé DEBITEX (pour Débit Express) est né en 2006 à l'initiative des Conseils généraux du Val d'Oise et de la Seine-Saint-Denis. Son objectif est d'apporter le très haut débit par la fibre optique aux entreprises, sites administratifs et zones d'activités, ainsi qu'aux foyers de 27 communes dont 13 sur le Val d'Oise et 14 en Seine-Saint-Denis.

Financé par les deux Départements et la Région Île de France, ce projet a été confié en délégation de service public à l'entreprise DEBITEX TELECOM, une filiale de SFR, qui a donc la charge de la réalisation de ce réseau optique. Depuis sa création, 220 kilomètres de fibres optiques ont déjà été déployés dans les 27 communes concernées, dont 9 kilomètres sur Arnouville, afin de mettre en œuvre un cœur de

→ Le Très haut débit : quand, comment ?

réseau qui a permis de raccorder près de 400 sites publics et 90 zones d'activités. C'est aussi ce réseau qui va aussi être utilisé par la commune pour déployer la vidéoprotection.

Coup d'accélérateur

« Nous sommes très satisfaits de l'avancement des travaux », indique Rachid Adda, ingénieur territorial en charge du suivi du projet au Conseil général du Val d'Oise. « Toutes les zones d'activités des communes de Val-de-France et les sites publics importants sont désormais raccordés au réseau. La priorité a été d'équiper les établissements publics tels que les mairies, les hôpitaux, les lycées et collèges et les zones d'activités. Mais nous avons souhaité aller plus loin sur le volet résidentiel ».

Très haut débit avant 2018

Alors qu'à son lancement le projet ne ciblait essentiellement que des logements situés en zone ANRU (Agence nationale pour la rénovation urbaine), l'arrivée du plan national THD (Très haut débit) en juin 2010 a changé la donne. Et, bonne nouvelle, Arnouville a été retenue pour être entièrement fibrée par l'opérateur SFR alors que le projet DEBITEX ne prévoyait au départ que 900 prises. La négociation avec SFR a permis aussi de gagner deux années avec le calendrier initial de SFR. C'est ainsi que les études ont été lancées en 2013 et que le déploiement s'échelonnait de 2014 à 2018. Cela fera d'Arnouville une des premières villes franciliennes entièrement fibrées puisque la majorité des communes françaises ne seront achevées qu'en 2020 voire 2022.

POUR LE LOGEMENT COLLECTIF

Prévoyez dès maintenant de lancer des démarches un peu plus complexes en vous tournant vers les syndicats d'immeubles ou votre bailleur pour qu'ils prennent le plus tôt possible toutes les mesures nécessaires. En effet, l'installation des câblages dans les immeubles est intégralement prise en charge par SFR. Il leur faut seulement des autorisations d'accès, sous forme de convention à inscrire à l'ordre du jour des assemblées générales, nécessitant donc une démarche préalable du syndicat.

POUR LE PAVILLONNAIRE

Pas de démarches particulières à la différence du logement collectif. Il faut juste un peu de patience et attendre que le déploiement du réseau horizontal par SFR soit réalisé et que l'armoire de rue qui desservira votre quartier soit installée. Elle accueillera les équipements actifs permettant à tous les opérateurs de fournir le service. Vous serez averti de la phase de commercialisation du réseau en temps utiles afin d'effectuer les démarches auprès des fournisseurs d'accès Internet et de faire jouer la concurrence. C'est à ce moment que les derniers mètres de fibres assurant le branchement final à votre pavillon seront déployés.

Pour en savoir plus : <http://www.debitextelecom.fr/>

Le déploiement de la fibre optique s'accélère dans l'Est du Val d'Oise. Le 17 mai dernier, le président du Conseil général du Val d'Oise, Arnaud Bazin et les élus du secteur ont posé la première pierre du Nœud de Raccordement Optique (NRO) de Villiers-le-Bel qui permettra la desserte très haut débit des habitants des communes d'Arnouville, Ecoen, Gonesse et Villiers-le-Bel. Cet équipement offre une capacité de gestion de 30 000 prises.





Personnel communal : des services et des hommes

DERRIÈRE TOUS LES SERVICES APPORTÉS AUX HABITANTS PAR UNE COMMUNE, IL Y A DES HOMMES ET DES FEMMES AU SERVICE DU PUBLIC : LES EMPLOYÉS COMMUNAUX.

Arnouville, 316 agents assument quotidiennement les missions d'administration, de fonctionnement des services et d'entretien du patrimoine communal.

Dans un souci de transparence et d'information, la ville vous présente l'organigramme complet de ses services pour vous apporter une vue détaillée des effectifs en activité dans les différents secteurs d'intervention de la commune.

Un message à retenir : Arnouville, c'est un nombre d'employés communaux ajusté au mieux et des services de qualité dans tous les domaines de la vie locale. Une qualité dont vous êtes les seuls juges, au quotidien.



Les chiffres clés

218

C'est le nombre total d'emplois en équivalent temps plein au services des Arnouillois. Cela représente, au total, 316 agents en exercice, certains ne travaillant qu'à temps partiel ou en vacances.

527 euros

C'est le coût annuel par habitant du personnel communal d'Arnouville (moyenne des villes de même taille : 607 euros).

40 000 euros

C'est le budget annuel consacré à la formation du personnel communal.

50,6 %

C'est le pourcentage des dépenses de personnel dans le budget de fonctionnement.

533

C'est le nombre total de journées de formation dites obligatoires suivies par l'ensemble des agents communaux dans les secteurs d'activité de la commune.



PERSONNEL COMMUNAL: Ce qu'il faut savoir

Sur le temps de travail des agents communaux

Les employés communaux de notre ville ont la même durée de travail que dans le privé: 37 heures hebdomadaires et 11 jours de RTT (ou 36 h et 5 jours de RTT selon les postes). Plus les congés légaux de 25 jours annuels. À noter également que certains services (fêtes et cérémonie, services techniques, communication, régisseurs) mobilisent les agents en horaires décalés, soirées, week-ends et jours fériés.

Sur la progression de carrière des agents

Les agents fonctionnaires ont certes la sécurité de l'emploi, mais la titularisation, puis le passage d'une catégorie à l'autre (employé, cadre intermédiaire, cadre) nécessite le passage des fameux concours de la fonction publique. Un système qui pénalise souvent les agents souhaitant progresser dans leur carrière (ils se retrouvent en concurrence avec des candidats plus jeunes et parfois surdiplômés). Voilà pourquoi la ville d'Arnouville propose des formations de préparation aux concours pour accompagner les agents qui s'y préparent. Une fois les concours réussis, les agents évoluent dans leurs grades à l'ancienneté et en fonction des notes d'évaluation qui leur sont attribuées une fois par an.

Sur le mode de prise de décision

À Arnouville, les grands principes du partage de responsabilité entre les élus et l'administration sont scrupuleusement respectés. Contrairement aux idées reçues, un Maire, un adjoint, ou un conseiller municipal ne sont pas des chefs de service mais des « guides » qui orientent le travail de l'administration, laquelle a la possibilité de bloquer toute décision non conforme à la Loi, mais a également le devoir d'exécuter les missions ordonnées par le Maire et par le conseil municipal qui ont reçu mandat des électeurs dans le cadre du suffrage universel. Cela s'appelle la démocratie.



COMPRENDRE CE GRAPHIQUE

Ce graphique présente une vue d'ensemble de la répartition des postes dans les différents services communaux.

Au total, la ville emploie 316 agents, dont une grande majorité dans les secteurs de la petite enfance et de l'éducation.

Sur ces 316 agents, une cinquantaine sont employés à temps partiel, quelques heures par jour ou par semaine. C'est le cas des personnels de surveillance des cantines, des sorties d'école, des animateurs de centres de loisirs, etc.

Au total, ce sont donc 218 emplois en équivalent temps plein qui sont inscrits au budget de la commune.

Ce chiffre qui sert de base de comparaison, place Arnouville dans la bonne moyenne des villes de taille comparable.

Sur le contrôle des dépenses réalisées par la ville

Pas un seul euro ne sort des caisses de la commune sans contrôle. Il faut savoir que l'administration communale ne fait qu'ordonner ses dépenses. C'est le Trésor public qui, à l'examen des factures et des fiches de paie, vérifie que la dépense est conforme aux règles ou aux clauses des marchés publics et paie les fournisseurs et les agents communaux. L'administration communale n'a aucun moyen de règlement direct de ses dépenses: le budget de la commune reste dans les coffres du Trésor public.

Sur la rémunération des agents communaux

La rémunération des fonctionnaires est encadrée par des textes très stricts et les évolutions de carrière dans ce cadre sont déterminées par la hiérarchie.

Résultat, si le Gouvernement modifie les règles, ce sont les communes qui paient. Par exemple, la récente réforme des retraites ayant ramené l'âge de départ à 60 ans (dans certains cas) a entraîné, en 2013, une hausse des cotisations de 43 000 euros pour la seule ville d'Arnouville.



Répartition du par secteurs d'

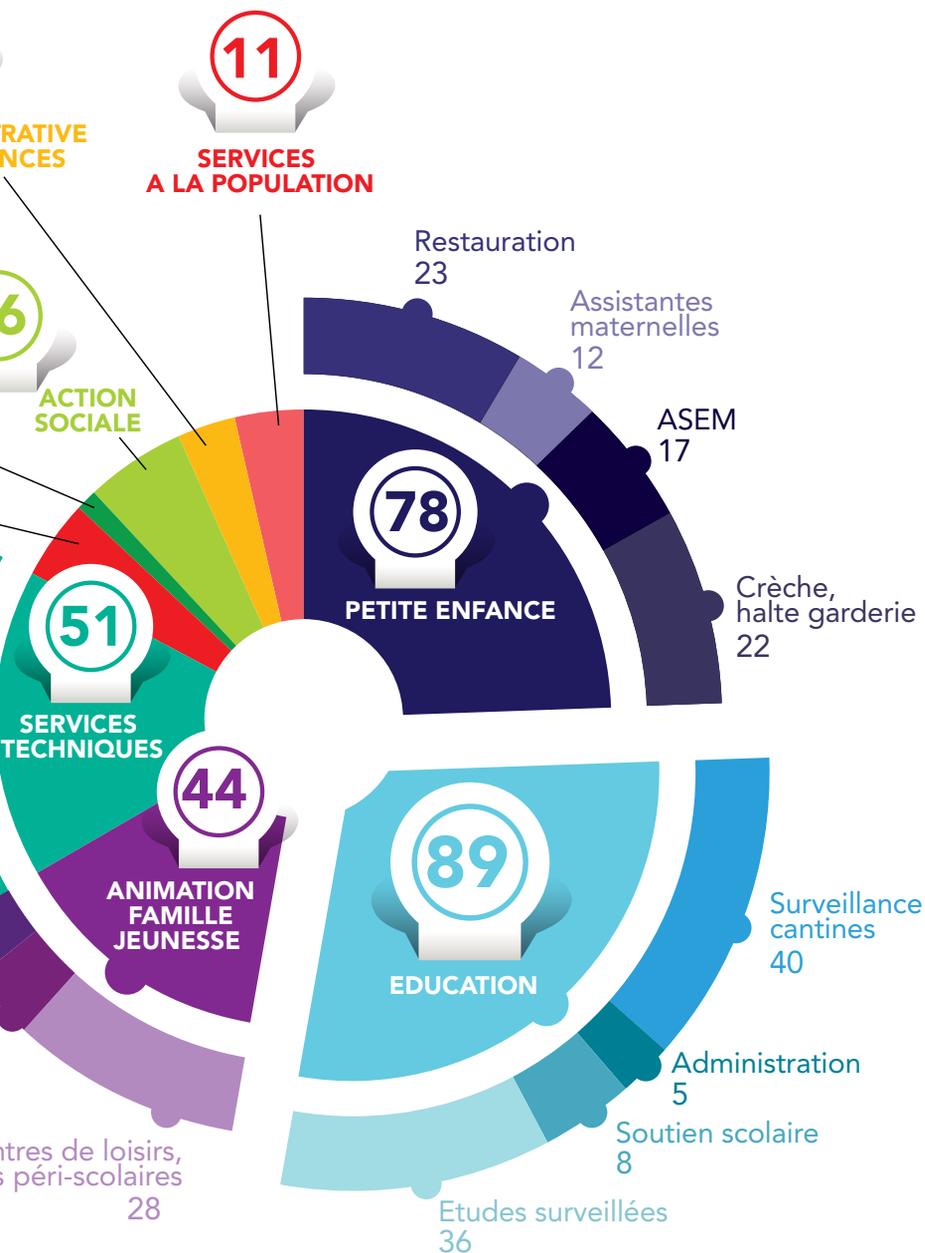




Quatre questions à Pascal Doll

adjoint au Maire chargé des finances et du personnel communal.

personnel communal intervention



La ville d'Arnouville emploie très précisément 316 agents en 2013. Comment se situe la ville par rapport à d'autres communes de même taille ?

Nous sommes légèrement en dessous de la moyenne des villes de taille comparable. En fait, il ne faut pas raisonner en termes de nombre d'agents dont certains sont employés à temps partiel, mais en fonction du montant des charges de personnel dans le budget communal. Dans les villes de 15 000 habitants, les dépenses de personnel, salaires et charges, représentent 607 euros par habitant, à Arnouville, ce ratio s'élève à 527 euros.

Cela signifie que les services de la ville sont en sous-effectif ?

Absolument pas. Tous nos services tournent de manière satisfaisante. Cela signifie d'abord que nous veillons à ne pas déraiper au niveau du recrutement d'agents dans un souci de bonne gestion car les charges de personnel, une fois engagées, deviennent des coûts fixes presque impossibles à maîtriser. Mais avant tout, ces chiffres reflètent la qualité du travail fourni par nos agents auprès d'une population de plus en plus exigeante.

Qu'est-ce qui caractérise le personnel communal d'Arnouville ?

Tout d'abord, la fidélité à la commune. Nous avons très peu de défections ou de mutations. Nos agents sont solidement implantés dans leurs différents postes de travail, ce qui les rend naturellement plus efficaces. C'est un peu l'avantage des villes de taille moyenne comme Arnouville : le personnel communal est plus impliqué dans la vie locale, plus proche des habitants, plus expérimenté. C'est aussi cette fidélité qui nous permet de partager, avec le personnel communal, une culture de rigueur en matière de dépenses. Tous les services sont motivés dans ce souci d'économies, ce qui contribue de manière directe à la bonne santé de nos finances.

Quelles sont vos priorités en matière de gestion des ressources humaines ?

Nous mettons surtout l'accent sur la formation. Nous essayons d'accompagner les agents qui souhaitent évoluer dans leur carrière en leur proposant des formations qualifiantes. Nous venons de boucler un plan de formation sur quatre ans qui donne une vue à long terme de l'évolution de nos agents communaux. À titre d'exemple, 14 d'entre eux préparent le concours de rédacteur. Tout cela a été mis au point en concertation avec les agents dans le cadre du Comité Technique Paritaire qui est une instance de concertation où siègent les élus, et les représentants du personnel communal.



De nouvelles salles de classe pour la rentrée à Victor Hugo

Cette année encore, la rentrée scolaire devrait être marquée par une nouvelle hausse des effectifs en écoles maternelles à tel point que deux ouvertures de classes sont d'ores et déjà envisagées à l'école maternelle Victor Hugo.

Principal groupe scolaire concerné par l'afflux de nouveaux inscrits: le groupe scolaire Victor Hugo. Mais tout sera prêt pour accueillir les enfants puisque les travaux



Les travaux de l'été dans vos groupes scolaires

École maternelle Anna Fabre et élémentaire Jean Monnet
Régulation du système de chauffage électrique et travaux divers
> Coût: 57 000 euros

d'extension de l'école avancent à bon train, conformément au planning établi en début d'opération par les services techniques. Un nouveau bâtiment de 220 m², comprenant 2 salles de classe, un dortoir et des sanitaires, est en cours de construction dans l'enceinte du groupe scolaire. Une construction de qualité, en brique rouge, faite pour durer. Cette extension va permettre de transformer l'actuel dortoir en salle polyvalente et complète la réalisation d'un premier bâtiment d'extension, il y a un an, comprenant le bureau du

directeur, une salle des maîtres et une salle de rangement pour les ATSEMS. L'école maternelle Victor Hugo est désormais opérationnelle pour longtemps, dans le respect des normes les plus exigeantes. « Avec cet investissement de 700 000 euros, nous avons fait face au problème le plus urgent qui se situait sur le secteur du groupe scolaire Victor Hugo », précise Jean-Claude Tattu, adjoint au Maire chargé de l'Éducation. « La prochaine étape, c'est désormais la reconstruction de l'école maternelle Charles Perrault ».

Julie BOURSIER ou le récit d'un engagement associatif exemplaire !

Du 21 au 25 février 2013, Julie Boursier s'est envolée pour Ankara - en Turquie à l'occasion du premier forum international des jeunes placé sous le haut patronage du Parlement européen. Portrait.



Julie a également participé au programme des « Jeunes ambassadeurs » sous l'égide de l'Ambassade des États-Unis et l'Acisé (Agence nationale pour la Cohésion sociale et l'Égalité des chances). Depuis mars dernier, elle est conseillère régionale jeunes d'Ile-de-France pour un mandat de deux ans.

Âgée de tout juste 18 ans, Julie est une jeune arnouilloise heureuse mais avant tout... engagée! Lycéenne en terminale S au lycée Jean-Jacques Rousseau de Sarcelles, Julie s'est récemment distinguée en participant au premier forum international des jeunes aux côtés de 85 autres délégués européens à Ankara. Cette aventure était portée par un projet et un engagement associatif fort (ici au sein de son club de natation), critère fondamental pour participer à cette expérience unique!

« Il s'agissait de débattre de sujets clés dans nos commissions respectives tout au long du séjour afin que nous puissions lors de la séance de clôture, procéder aux votes sélectifs en assemblée générale dans le but que les directives retenues soient prochainement débattues au Parlement européen à Bruxelles », résume fièrement Julie.

Une expérience singulière qui lui a permis de faire « table rase » de nombreux préjugés, de promouvoir l'engagement citoyen et de s'ouvrir sur un monde en perpétuelle évolution, à la fois si loin et si proche.

PORTRAIT

Qu'est-ce que le Parlement européen des jeunes ?



Le Parlement Européen des Jeunes - France (PEJ-France) est la section nationale française du Parlement Européen des Jeunes (PEJ), organisation internationale créée à Fontainebleau en 1987 et présente dans 36 pays du continent. Depuis 1994, date de sa fondation, le PEJ-France s'attache donc à relayer en France l'action du PEJ et à promouvoir la citoyenneté dans sa dimension européenne auprès des jeunes, en les intéressant au développement de l'Europe.



« COUP DE ♥ »

SUCCÈS DU DERNIER CONCERT DE SOUTIEN

Le piano de Gabriel Fauré bientôt de retour sur scène



C'est fait : la belle aventure du « piano retrouvé » touche à sa fin ou plutôt à son vrai commencement. L'instrument sur lequel joua le grand Gabriel Fauré vient d'être entièrement restauré et sera officiellement présenté au public en fin d'année 2013 par son parrain, le jeune virtuose Tristan Pfaff. **Un peu d'histoire : c'est en 2011 que l'association « Du piano retrouvé aux musicales d'Arnouville » a été créée dans le but de réunir les fonds nécessaires à la restauration de ce piano chargé d'histoire mais très dégradé, qui dormait au château d'Arnouville dirigé par Mme Drouloux, depuis des décennies.** Après l'organisation de plusieurs concerts, en partenariat avec les organisateurs du prestigieux Festival d'Auvers-sur-Oise, puis le coup de pouce déterminant du Député-Maire de Sarcelles François Pupponi qui a débloqué une grande part du budget de restauration sur sa réserve parlementaire, le financement a été bouclé en début d'année

2013. Après cinq mois de méticuleux travaux, le précieux piano sortira flambant neuf des ateliers de Jacques Nebout, grand facteur de piano parisien. « *Tout a été refait à l'identique et au moyen des matériaux en usage à l'époque : du palissandre, de l'ivoire, des bois nobles* », expliquent Paul Ulrich, Président de l'Association, Pascal Doll, adjoint au Maire et Bernard Liénard, Directeur du Conservatoire, tous trois à l'initiative du projet de restauration soutenu par M^{me} Claude Fernandez-Veliz, adjointe au Maire à la Culture.

Avec le soutien des virtuoses

Le 18 mai dernier, le dernier concert de soutien avant la première audition du piano restauré a réuni trois solistes de très haut niveau pour une soirée exceptionnelle en l'église Saint-Denys : le pianiste Tristan Pfaff, la brillante mezzo-soprano Catherine Trotman et l'un des plus grands clarinettes du moment, Philippe Berrod. Un concert éblouis-

sant destiné à donner le « la » des Musicales d'Arnouville. Car l'idée, c'est de créer, sur la commune, un pôle de diffusion et de promotion de la musique classique rayonnant sur le territoire de l'Est du Val d'Oise, avec des rendez-vous réguliers ayant pour cadre le château et pour symbole le piano retrouvé de Gabriel Fauré. Un projet qui enthousiasme son parrain, Tristan Pfaff. « *J'attends avec une grande impatience de pouvoir essayer le piano dans l'atelier du restaurateur et de découvrir sa sonorité et son potentiel* », explique le virtuose. « *Ensuite, je préparerai un programme spécial pour le concert d'inauguration auquel s'associera l'arrière petit neveu de Gabriel Fauré, le violoncelliste Milo Fauré* ».

Un concert dont la première note promet d'être un grand moment d'émotion et l'aboutissement d'une belle aventure à la fois artistique et patrimoniale. Et la promesse de futurs grands rendez-vous musicaux sur Arnouville.

JUMELAGE ARNOUVILLE-MILTENBERG, Trente deux ans d'une solide amitié

Le jumelage entre Arnouville et Miltenberg, jolie cité médiévale de Bavière, est entré dans sa trentième année en 2013 et l'amitié nouée entre les populations des deux villes a solidement passé le cap d'une génération entière. Pour preuve, le succès remporté par le dernier échange en date avec l'accueil d'une délégation de plus de cinquante Miltenbergeois lors du dernier week-end de la Pentecôte. Hébergés par des familles arnouilloises très impliquées dans ce jumelage sous la houlette d'Alice Rusdikian, adjointe au Maire, nos amis allemands ont profité d'une journée touristique à Paris avec les visites des musées du parfum et du vin, puis une croisière en bateau-mouche. Le dimanche, la chorale Canta Cantrix de Miltenberg était l'invitée d'honneur d'un beau concert donné en l'église Saint-Denys, en partenariat avec la chorale du conservatoire d'Arnouville.

En fin de journée, les délégations et les familles d'accueil étaient réunies à la salle Garvarentz pour le dîner officiel et le traditionnel renouvellement des serments d'amitié entre Michel Aumas et son homologue allemand, Joachim Bieber. « *Cette amitié entre nos deux villes est l'expression de l'amitié franco-allemande qu'il convient de maintenir et de développer car elle est nécessaire à la réussite de l'Union européenne* », a notamment rappelé Michel Aumas.

« *Nous voulons continuer à cultiver notre amitié et insister pour que nos citoyens puissent se rencontrer encore et que notre amitié soit toujours vivante* », a répondu Joachim Bieber avant l'échange rituel des cadeaux : une sculpture de l'artiste Claire Montoya offerte par la ville d'Arnouville et un tableau en verre réalisé par un artisan de Miltenberg offert à la commune d'Arnouville en gage d'amitié durable.



Un lieu de mémoire pour les Assyro-Chaldéens d'Arnouville

La ville d'Arnouville vient de rendre un hommage appuyé aux membres de la Communauté Assyro-Chaldéenne en inaugurant une stèle érigée en mémoire des quelque 250 000 victimes des massacres commis en Turquie au début du siècle dernier.

Il faut en effet savoir que le génocide de 1915 dans l'empire Ottoman, qui fit plus de 1 500 000 victimes Arméniennes frappa également 250 000 Assyro-Chaldéens, demeurés longtemps les oubliés de cette tragédie qui les laissa sans nation, partagés entre la Turquie et l'Irak.

Ces mêmes Assyro-Chaldéens, victimes de nouvelles persécutions il y a une trentaine d'années, se sont massivement réfugiés en France et particulièrement dans notre région pour constituer une communauté aujourd'hui remarquablement intégrée.



Beaucoup de recueillement lors de l'inauguration de la stèle qui s'est déroulée le 27 avril dernier en présence de François Pupponi, Député-Maire de Sarcelles; de Cédric Sabouret, Conseiller général de Gonesse; de Maurice Bonnard, Vice-président de la Communauté d'Agglomération Val de France et de Jean-Luc Herkat, Maire de Bonneuil-en-France. L'Union des Assyro-Chaldéens de France; l'association des Assyro-Chaldéens en France, l'association des Kurdes étaient également largement représentées autour de Michel Aumas, Maire d'Arnouville, de même que les autorités religieuses associées à la création de ce lieu de mémoire.



« Aujourd'hui, votre mémoire et votre combat pour la reconnaissance de vos souffrances appartiennent à tous les Français », a indiqué Michel Aumas dans son discours. « Dans quelques mois, une église Assyro-Chaldéenne accueillera les fidèles à Arnouville et nous avons souhaité implanter cette stèle en mémoire des victimes du génocide à proximité du futur édifice. Nous entendons, par ce geste, témoigner notre amitié et notre soutien dans votre démarche de vérité ».

De très nombreux représentants des communautés Assyro-Chaldéennes de la région

présents à l'inauguration, ont accueilli ce message avec émotion et respect. De son côté, le Député-Maire de Sarcelles, François Pupponi a salué Michel Aumas « pour le courage d'avoir pris ses responsabilités en défendant le juste combat des Assyro-Chaldéens et des Arméniens pour la reconnaissance du génocide des Chrétiens d'Orient dont la négation est une honte pour la République ».

Après Sarcelles et Saint-Brice, Arnouville a créé un lieu officiel de mémoire pour les membres de la Communauté Assyro-Chaldéenne.

Fête des voisins : le bien vivre ensemble à l'état pur !

Le 31 mai dernier, pas moins de 25 fêtes de rues étaient recensées dans toute la ville. La fête des voisins, pour sa 7^e édition - s'est incontestablement enracinée dans le calendrier de tous les Français et notamment à Arnouville !

Ce rendez-vous incontournable a permis à de nombreux voisins, le temps d'une soirée, de partager un moment convivial autour de multiples mets culinaires apportés par chacun des participants. « La fête des voisins s'est réellement démocratisée et crée un véritable lien social. Chaque année, nous l'attendons avec impatience », commente Marie-France, une pionnière de l'événement, rue Pierre Brossollette ! Coup de chapeau aux organisateurs locaux pour ce beau succès populaire et aux services techniques pour leur précieuse aide logistique !



ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

Décembre 2012 : Clément MIGNON

Février 2013 : Milan ESTEBETEGUY, Bilal ASGHAR, Bedi EDABALI, Firdaws TAHRI, Maya BULUT, Marie BULUT, Miran ÇELIK, Loann STEINMETZ, Alyzée STEINMETZ, Nolan FENELON, Heyden IDE, Mahir KILINC, Ewan SIROP FLAMENT, Hawa DIARRA, Ethan DIRIL, Sylia RAMDANE, Mohamed RAMDANE, Kyam GADACHA.

Nouvelle adresse postale pour l'hôtel de Ville

15-17 Rue Robert Schuman
CS 20101 - 95400 Arnouville

Mars 2013 : Pablo LOUIS LOPES, Issa SLIMANI, Ada TANRIVERDI, Abdurrehman TARIO, Rustem KARTAL, Jana DESPIERRES, Léandro BICHEIRO, Meline ÖZDILEK, Inaya CHARGUI, Lukas MERSIN, Camille LAMARE, Rosa OKMEN, Waverly SAVIGNY, Marwa BOUSAIDI, Elia KAYMAK, Aaron DROUET, Maceo TOUVIN.
Avril 2013 : Héloïse KARACAN, Moncef TOUFIQ, Hugo LE, Inaya SOBHUN, Manon MACIN, Simran SUKHDEV, Neïla COULIBALY, Romy OZKAYA, Célia KAZANDJIAN, Ruben HOUDAYER, Maya LOMBE KAYUKWA KIMOTO, Alya ZEROUKLANE.

MARIAGES

Mars 2013 : Sebastian ARMATYS, Agnieszka SKWIRUT.
Avril 2013 : Paul BOSSE, Ketteline AZOR, Mohamed ZEROUAL, Najate TAGOURDITE, Ibrahim BILEM, Mizgic KLIC.
Mai 2013 : Richard SIMEONIAN, Jennifer OUZOUNIAN.

DÉCÈS

Février 2013 : Krzysztof GAJEK, Takouhie ALLANAKIAN veuve MOKHTARIAN, Maria Luisa ZAMBRANA GONZALEZ veuve CONSUEGRA LOPEZ, Corinne TORRES, Joan GRAY veuve WAGNER, Sandrine LETIERCE, Léontine BADJI épouse AKOTEGNON, Jacques MINOYAN.
Mars 2013 : Robert BADURA, Artin KECHICHIAN, François FRANCK de PREAUMONT, Yvonne MANGIN veuve COZE, Antonio BONCI, Yvette BLARD épouse CAUSSIN, Thérèse MARET, Andrée MORAND veuve WARGNIER, André GAUTIER, Daniel MOTHU, Bernard LACHENAUD, Ernestino FERREIRA, Gérard SILLIER.
Avril 2013 : Alice SIBERCHICOT, Jacqueline PIRON épouse LAMBERT, Jean GUERIN, Clovis NOIRET, Marie ARTINE veuve GARABET, Teodora GIL veuve VERDU, Fidan ATEŞ veuve DEMIR.
Mai 2013 : Germaine HAYAU épouse JEGU, Léonne POULARD, Claude LECLERCQ, Eduardo Dos Santos RODRIGUES, Christiane MAUGUERET veuve CUNIQUE, Ylye DIRIL.

« TRIBUNES »

Groupe socialiste

Absence de Concertation lors de la renégociation du marché de restauration scolaire.

L'épisode de la renégociation de la délégation de service public (DSP) de la restauration scolaire illustre de nouveau cette approche. Il y a un an, le contrat de DSP signé 10 ans auparavant avec la SOGERES prenait fin. Dans l'urgence, il fallait à tout prix conclure un avenant au contrat pour le prolonger d'une année supplémentaire. C'est ainsi qu'un appel d'offre a été passé pour conclure un marché avec une société privée. La délégation de service public en est une possibilité parmi d'autres. D'autres solutions existent par exemple la régie municipale, l'internalisation par les services municipaux. Il y a plus de 20 ans, les repas étaient réalisés dans la cuisine centrale de la commune. La qualité et le service était au rendez-vous. Aujourd'hui de plus en plus de villes réétudient ces modes de gouvernance qui avaient été progressivement abandonnés dans l'ultra libéralisme des années 1990. Nous dénonçons le manque de concertation dans cette renégociation. Si la phase de réflexion avait été prise en considération comme nous le demandions, il y a plusieurs années, l'ensemble du monde éducatif aurait pu être associé à cette réflexion. Que ce soit les parents d'élèves, les enseignants et l'ensemble des élus afin de trouver la meilleure solution, pour nos enfants et la commune.

La DSP attribué à la SOGERES cache un prêt inavoué.

Ce contrat de Délégation de Service Public, conclu auprès de la SOGERES, est l'occasion pour la majorité de contracter une créance de 887 790 € sans le dire. En effet, il a été inclus dans la DSP, la rénovation et construction de réfectoire pour accueillir nos enfants. Nous sommes favorables à l'agrandissement et à la rénovation des cantines pour accueillir les élèves dans les meilleures conditions. En revanche, nous nous élevons contre l'hypocrisie qui consiste à dire que le taux d'endettement de la ville diminue quand, dans le même temps, il s'accroît de 887 790 € par un jeu sémantique. Car oui la mairie s'est endettée non pas auprès d'une banque mais de la SOGERES. Pour eux, ce ne sont pas des dettes, ce sont juste des obligations. Dans tous les cas, il faudra les rembourser.

L'hypocrisie financière est de mise ces derniers mois dans la majorité.

Pourquoi conclure un prêt de 1 000 000 € à la toute fin de l'année 2012 alors que les finances ne l'imposaient pas. Pour se prémunir de l'avenir ? La vérité ne serait-elle pas de pouvoir afficher dans le dernier budget avant les élections, une année sans nouveau emprunt. ?

Franck Verrecchia et Françoise Paulin,
vos élus Socialistes au Conseil Municipal.

M^{me} Gauthier souhaite faire savoir qu'elle n'était pas solidaire de l'article du groupe AVS paru dans le magazine d'avril n°50.

Groupe AVS

BUDGET 2013 : UN BUDGET SINCÈRE ?

Dans son éditorial du mois de mars, le Maire jugeait la préparation du budget préoccupante compte tenu de la baisse des subventions et l'augmentation des charges.

Lors du vote du budget, tout avait changé, certes le discours restait pessimiste mais c'était Noël avant l'heure !

A la lecture de l'édito du Maire, il ressortait que les charges de personnel augmentaient de 58 000 euros, au moment du vote du budget les charges de personnel restent identiques à celles de 2012 (7 494 040 euros) sans aucune augmentation ! De la même manière toutes les charges à caractère général, les dépenses qui permettent à la commune de fonctionner (gaz, eau, électricité, combustibles et carburants, prestations de services...) ne subissent aucune augmentation.

Toujours en lisant ce fameux article du Maire, on notait une perte de recettes de 266 000 euros due aux baisses des subventions et dotations. Miracle dans le budget ! Les subventions et dotations augmentent de 231 000 euros.

Chaque année, nous demandions une stabilité de l'imposition fiscale par une non augmentation des taux d'imposition locaux. Chaque année, le Maire adjoint chargé des finances, nous expliquait que ce n'était pas possible et que c'était démagogique. Cette année, dernier budget avant les élections municipales, cela devient possible : les taux n'augmentent pas ! Rappelez-vous, cela avait déjà été le cas avant les élections municipales de 2008...

Au total, c'est un budget électoral et non sincère qui nous a été présenté, en renvoyant l'addition à après les élections municipales. Il faut croire que l'équipe sortante n'est pas très fière de son bilan pour avoir peur ainsi...

STÈLE COMMÉMORATIVE

Le 27 avril dernier, la Commune a inauguré une stèle en mémoire des Assyro-Chaldéens victimes du génocide de 1915 perpétré par l'Empire ottoman. Nous nous sommes associés à ce devoir de mémoire car depuis longtemps nous sommes aussi aux côtés de ceux qui luttent pour la reconnaissance du génocide arménien. Cependant nous avons été choqués lors de cette inauguration, qu'un conseiller municipal arnouillois représentant la communauté assyro-chaldéenne choisisse de faire son discours en arméen, et non en français ! La Ville a décidé d'honorer les Arnouillois d'origine chaldéenne, en estimant que ces concitoyens étaient intégrés et il n'est pas acceptable de faire du communautarisme en tolérant des discours publics dans une langue étrangère au cours d'une cérémonie officielle.

MÉTRO ET GRAND PARIS

Contrairement à ce qui était écrit dans le dernier numéro d'Arnouville Magazine, le Gouvernement a été obligé de revoir le projet du Grand PARIS, car son prédécesseur n'avait pas budgété les sommes nécessaires. Les derniers arbitrages ont permis d'obtenir que la gare du triangle de Gonesse soit réalisée en 2025, et non en 2030. Mais sans attendre 2025, il y aura dès la fin de l'année l'achèvement des travaux de modernisation du RER D, en 2014 la mise en service du bus à haut niveau de service et en 2020 le barreau ferroviaire entre le RER D et le RER B.

Christian Cauro, pour le Groupe AVS
(Roger Bodin, Nicole Gauthier, Philippe Lepage)

Groupe majoritaire "Confiance et action"

Nous voici déjà à mi-parcours de l'année 2013 et ces derniers mois ont prioritairement été consacrés à la préparation de la prochaine rentrée scolaire, une nouvelle fois marquée par la hausse des effectifs.

À Victor Hugo, l'extension de la maternelle sera livrée dès le mois de septembre. Un projet rondement mené par les services techniques de la ville. Bravo à nos agents.

D'autre part, la ville a renouvelé le contrat de la restauration scolaire à la société Sogeres pour une période de dix ans dans le cadre d'un marché public. Il s'agit d'une procédure très réglementée qui s'est effectuée dans la transparence la plus totale, associant notamment les représentants de notre opposition, membres de la commission des marchés. Une commission importante où tous les achats sont passés au crible.

On peut bien sur discuter du principe de la délégation de service.

Il y a dix ans, nous avons fait le choix de solliciter des entreprises spécialisées pour fournir les repas servis dans nos écoles et structures municipales. Tout simplement parce que les normes imposées aux équipements et aux méthodes, sont tellement contraignantes et changeantes que la gestion 100% municipale d'une cuisine collective est extrêmement complexe. Elle peut être avantageuse dans une grande ville, mais pas dans une commune de taille moyenne comme la nôtre.

À Arnouville, nous avons fait un choix, nous l'assurons.

D'autant que nous n'avons pas eu à déplorer le moindre incident après dix années de mise en pratique de cette solution qui a satisfait à toutes nos exigences et à celles des usagers, sous la surveillance des parents d'élèves et des enseignants. Sans oublier que l'évolution du nombre de repas servis aurait nécessité de lourds investissements en moyens matériels et en personnels. Par ailleurs, comme c'était déjà le cas en 2003, ce marché inclut la mise aux normes des équipements et des cantines scolaires à des coûts avantageux et avec des procédures administratives simplifiées. Le budget de la commune en sort très largement gagnant. Mais l'important, c'est avant tout la qualité : préparer plus de 100 000 repas par an, ça ne s'improvise pas d'un coup de baguette magique.

Toute l'équipe « Confiance et action pour Arnouville » vous souhaite de bonnes vacances et vous donne rendez-vous sur le stand de la mairie, dans le cadre de Troc et Puces le 8 septembre prochain. Nous serons à votre écoute et répondrons aux questions que vous vous posez sur le quotidien et l'avenir de notre ville.

Pascal Doll, premier adjoint au maire, pour le Groupe "Confiance et action pour Arnouville"

NOUVELLE ANIMATION



6 JUILLET

Les 1^{ers}

"Jeux d'Arnouville"

Rendez-vous le samedi 6 juillet à 9h au stade Léo Lagrange, pour assister à l'ouverture des "Jeux d'Arnouville". Pour ce nouveau projet Aléxia et Franklin, animateurs sportifs de la Ville, vous invitent à une marche en famille. La flamme vous guidera jusqu'à l'Espace Miltenberg, lieu où se dérouleront les jeux durant le mois de juillet pour les enfants accueillis dans les accueils de loisirs.

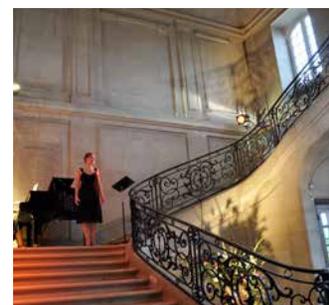


13 JUILLET
C'est la fête nationale



Venez célébrer la fête nationale avec le traditionnel grand feu d'artifice qui sera tiré sur l'esplanade de l'Espace Charles Aznavour. Comme chaque année, un grand moment familial et convivial. **Samedi 13 juillet.**
Début du feu d'artifice à 23 heures précises.

DIMANCHE
15 SEPT. À 17H00
Journée du Patrimoine
Eglise Saint-Denys



Avec **Consuelo URIBE** (Violoncelle)
Mathias PIZARRO (Piano)

Le violoncelle de Consuelo et le piano de Mathias sont remplis par l'histoire de la musique universelle à travers leurs participations avec des différentes formations de renommée mondiale comme celles de Angel Parra, Henry Guédon, Kasav, Ralph Tamar, Manu Dibango, Malavoi, Quilapayun.

8 SEPT.

Troc et puces, la plus grande des brocantes

La traditionnelle brocante de rentrée aura lieu le dimanche 8 septembre toute la journée dans les rues Jean Jaurès, Saint-Just, Chichard, Robespierre, Brossolette et Versailles. Comme chaque année, plusieurs milliers de visiteurs sont attendus pour cette grande manifestation qui marque la fin des vacances scolaires et la reprise des activités. Vous pourrez également y rencontrer le Maire et les adjoints sur le stand d'information de la municipalité. Si vous souhaitez réserver une place pour installer votre stand et vendre vos vieux objets, faites-le sans attendre car cette brocante est très demandée.



À ne pas manquer

Renseignements auprès
du Service culturel : 01 34 45 97 19

14 SEPTEMBRE

Troisième forum Enfance/Jeunesse et Vie Associative

Une journée à marquer d'une pierre blanche sur votre agenda. La plupart des associations arnouilloises - sportives, culturelles, solidaires ou de loisirs -, de même que les services municipaux.

Ce forum permet de découvrir les activités proposées, de s'informer directement auprès des bénévoles et des animateurs présents et, le cas échéant, de procéder aux inscriptions. Également au programme : les démonstrations des clubs et associations, des jeux pour les enfants et un stand restauration pour tous les participants. Une journée au cœur de la richesse de la vie associative arnouilloise.

> **Samedi 14 septembre, de 10 h à 18 h. Espace Miltenberg**

